

Formulaire d'acceptation du fonctionnement de la Clinique juridique

Je reconnais avoir pris connaissance des éléments suivants :

- *La Clinique juridique est un service d'information juridique gratuit de l'Université de Lyon 3 et l'École des Avocats Rhône Alpes dont l'objectif est la formation des élèves avocats et des étudiants en droit et l'accès à une information juridique pour les personnes le demandant.*
- *Les personnes qui me reçoivent sont des étudiants et élèves avocats en formation. Ils sont supervisés par des enseignants-chercheurs de l'université ou des avocats du barreau de Lyon.*
- *Ce service est totalement gratuit. Aucune rémunération sous quelque forme n'est acceptée.*
- *Le délai de traitement des dossiers est en principe de deux semaines. Cependant, en fonction de la nature du dossier et/ou des disponibilités des membres de la Clinique juridique, ce délai peut être prolongé, ce dont je serai informé.*
- *Toutes les informations concernant ma situation me seront transmises oralement. Aucun document ne me sera remis. La prise de note est autorisée. Cependant, il est formellement interdit d'enregistrer les entretiens avec les étudiants.*
- *La Clinique juridique s'autorise à arrêter l'étude d'un dossier, après avis de l'enseignant-chercheur ou de l'avocat référent, si celui-ci se situe, hors du domaine de compétences de la Clinique juridique ou entre en conflit avec les règles déontologiques du service.*
- *Le service offert par la Clinique juridique n'est pas équivalent à une consultation réalisée par un professionnel du droit (avocat, notaire, etc.). Aucun conseil juridique ne sera donné. La Clinique juridique réalise uniquement de l'information et de l'orientation juridique. A ce titre, la Clinique juridique ne reçoit pas les personnes déjà accompagnées par un avocat et/ou un notaire et en cas de problème déontologique.*
- *Les données transmises pour l'étude de mon dossier sont strictement confidentielles et ne seront partagées qu'au sein de l'équipe de la Clinique juridique. Aucun document original ne sera accepté pour l'étude du dossier mais des copies papier ou numérisées pourront être réalisées, avec mon accord.*
- *Mon dossier pourra être utilisé de manière anonyme dans des enseignements dispensés à l'université Jean Moulin Lyon 3 ou à l'École des avocats Rhône Alpes, sauf contre-demande de ma part.*
- *En aucune manière je ne pourrai rechercher la responsabilité des intervenants de la clinique juridique qui se contentent de délivrer une information juridique*
- *En cas de rendez-vous à distance, je consens au recours aux outils de visioconférence proposés par la clinique juridique. Ni la clinique juridique, ni moi n'enregistrons le rendez-vous de quelque manière ou sous quelque forme que ce soit.*